

Questions orales

● (1425)

[Traduction]
LES PRESTATIONS DE PROLONGATION FONDÉE SUR LE TAUX DE
CHÔMAGE RÉGIONAL

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question s'adresse au même ministre. Comme il le sait très bien, la Commission Forget a recommandé, avec une totale insensibilité, de supprimer quelque trois milliards de dollars de recettes destinées à ces coins du Canada qui sont déjà les plus gravement frappés par le chômage élevé, en général des localités vivant de l'exploitation des ressources naturelles un peu partout dans le pays. Le ministre nous assurera-t-il maintenant qu'il n'acceptera pas la recommandation visant à abolir les prestations de prolongation fondée sur le taux de chômage régional versées par la Commission d'assurance-chômage? Fera-t-il preuve d'un peu de compassion, contrairement à la Commission Forget?

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je pense que j'ai déjà dit à l'honorable leader du Nouveau parti démocratique ou que j'ai répété ce que le premier ministre et le ministre des Finances avaient dit. Ils ont dit: Il n'est pas question de réduire les contributions du gouvernement fédéral aux fonds des gens qui sont en chômage. Alors, il n'est pas nécessaire de «faire démarrer en campagne de peur» inutilement. On va vous dire tout de suite aujourd'hui: Il n'est pas question pour le gouvernement que l'amélioration du système d'assurance-chômage se fasse sur le dos des travailleurs.

[Traduction]

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE PRENDRE UNE DÉCISION

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, le ministre a déclaré à la Chambre, et hors de la Chambre également, que le gouvernement allait attendre jusqu'à mai prochain pour prendre une décision. Étant donné que les travaux de la Commission ont coûté cinq millions de dollars, que celle-ci a été à l'oeuvre durant 18 mois, qu'elle a entendu la présentation de 475 mémoires sans compter les 1 500 mémoires présentés par écrit, le ministre pourrait-il nous dire pourquoi il faut encore plus de temps pour étudier cette question? Le gouvernement n'a-t-il pas été élu pour prendre une décision? N'a-t-il pas des oreilles pour entendre? Pourquoi ne veut-il pas prendre une décision dès maintenant?

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, si une commission a demandé à des centaines de Canadiens de comparaître... je vais reprendre vos arguments. Si une commission a dépensé 5 millions de dollars, si une commission a fait le pays en entier pour écouter les Canadiens, un gouvernement va-t-il prendre une demi-journée pour répondre?

LE SORT DES RÉGIONS PAUVRES

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): C'est le point du débat original. Il n'est pas nécessaire d'étudier quelques mois. Le gouvernement comprend très bien la réalité dans les provinces de l'Atlantique, dans la province de Québec, et il est clair: on ne doit pas réduire les bénéfices pour ces régions. C'est clair.

Et je veux demander au ministre: Veut-il garantir maintenant de continuer ces bénéfices régionaux pour ces régions pauvres?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je représente une région pour laquelle l'assurance-chômage est un élément excessivement important. Et je peux garantir une chose à mon honorable collègue: il n'est pas question pour le gouvernement actuel... parce que, contrairement à nos amis d'en face qui n'ont jamais eu ce courage-là, on a le courage de mettre en place une commission d'enquête sur un sujet où tous les commentateurs vont dire qu'il fallait du courage politique pour le faire. Nous l'avons fait. J'ai même dit hier: Le 15 mai, je vais... pour la première fois, un gouvernement se décide à dire: Le 15 mai, je vais venir avec des propositions du gouvernement. Dans ce cadre-là, je suis sûr que les Canadiens n'ont pas peur. Si nous avons le courage de dire: On va venir devant vous. Nous n'avons pas peur que les recommandations que nous allons faire aillent à l'encontre de leur intérêt.

LA SITUATION DES PRÉRETRAITÉS

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Monsieur le premier ministre, je sais que vous ne voulez pas répondre à la question des personnes âgées. Ça paraît déjà. Le premier ministre, le ministre des Finances... et le ministre de l'Emploi et de l'Immigration vient de dire que l'amélioration du régime d'assurance-chômage n'a pas pour but de réduire les contributions fédérales à l'endroit des Canadiens sans emploi. Est-ce que le premier ministre, si je crois sa parole, peut nous dire que, suite à cette déclaration, le gouvernement n'a pas d'autre choix que de rembourser les 50 000 préretraités à qui vous avez coupé l'argent des sans-emploi?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je pensais que le député était raisonnable. Je lui ai dit hier que je répondrais à cette question demain midi. Je pense qu'il est inutile de se lever pour donner l'impression aux gens que vous allez nous forcer à donner des réponses. Cela n'a rien à voir avec vous. La réponse, c'est moi qui va la donner. C'est de ce gouvernement-là!

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, on vient de découvrir un Charlie Brown junior. Monsieur le Président, le ministre et le premier ministre ont le culot de dire que ce n'est pas pour réduire. Ça fait un an qu'ils ont coupé de l'argent aux pauvres retraités et ils veulent qu'aujourd'hui ces gens-là les croient.

Est-ce que le ministre peut nous dire pourquoi les personnes âgées ont été trompées, pourquoi les malades ont été trompés, pourquoi les chômeurs vous feraient confiance aujourd'hui, alors que vous les avez trompés dans la consultation sur le Livre bleu? On veut des réponses franches et claires.

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, j'ai dit dans ma déclaration hier... Monsieur le Président, je n'essaierai pas de parler en même temps que la députée de Hamilton-Est, ce n'est pas possible.